PRIX D'INFORMATIQUE

Aux élèves des 4 degrés du Collège

L'Association des anciens élèves du Collège de Genève a institué un concours ouvert à tous les élèves du Collège de Genève.

Ce concours est doté d'un prix, d'un montant de **CHF 1'000.-**, destiné en principe à récompenser un seul projet. En cas d'ex-aequo, la somme allouée sera divisée au prorata des lauréats.

Les élèves devront créer des produits originaux utilisant l'**informatique** comme support. Ils pourront être élaborés à partir de logiciels existants. Les applications se situeront dans les champs les plus divers, allant des sciences - exactes, expérimentales ou humaines - au traitement de l'image ou des sons, voire des domaines de la vie courante.

Deux concurrents peuvent présenter un travail en commun.

Chaque projet se présentera sous la forme d'un dossier comprenant :
- l'énoncé général du problème
- la démarche effectuée pour le résoudre
- une disquette et/ou un CD contenant l'application
- la mention du type d'appareil sur lequel la disquette fonctionne
- un petit manuel d'utilisation de l'application
- le listing des sources sous forme électronique
- la mention des sources
- en cas de travail d'équipe, l'identification des membres de l'équipe et, le cas échéant, des collaborateurs extérieurs.

Les CD ou autres supports seront **anonymes**. Le **nom** et les **coordonnées** de l'élève/des élèves et, le cas échéant, des collaborateurs extérieurs, **seront reportés sur une feuille séparée**. Cette feuille sera placée dans une enveloppe scellée, laquelle sera remise avec le travail.

Les projets en **5 exemplaires** sont à déposer au secrétariat du collège

AU PLUS TARD LE LUNDI 23 MARS 2015.

Les candidats seront invités à venir présenter leurs travaux.

Les projets primés deviendront propriété du Collège de Genève.
